



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le jeudi 7 juillet 2016

Opérations de semi-foudroyage de deux unités de production de l'ancienne Centrale Thermique de Champagne-sur-Oise

Dans le cadre de la réhabilitation du site de l'ancienne centrale thermique de Champagne-sur-Oise, destiné à accueillir de nouvelles activités industrielles, EDF a confié au groupement d'entreprise Wanty et SAT la déconstruction à l'aide d'explosifs des deux unités de production qui étaient à l'arrêt depuis juillet 2003.

Ces opérations se dérouleront le **Dimanche 10 juillet 2016 à 13 heures**. La technique employée sera celle du semi-foudroyage.

Les opérations de dynamitage nécessiteront l'instauration d'un périmètre de sécurité de 300 mètres autour de la centrale thermique de Champagne-sur-Oise :

- A compter de 12h00, l'entrée et le stationnement de tout véhicule dans le périmètre de sécurité seront interdits;
- La navigation fluviale pour tous les usagers et dans les deux sens sera interdite sur l'Oise canalisée de 12h30 à 13h30;
- Le survol du périmètre de sécurité sera interdit aux aéronefs et aux drones de 7h00 à 15h00;



Par ailleurs, des voies de circulation seront également fermées :

- **de 10h00 à 14h00**, la N184 sera fermée à la circulation entre l'embranchement de la N184 -N104 et le raccordement de l'A16 dans le sens intérieur (Versailles-Beauvais); Les bretelles d'accès à la N184 dans le sens intérieur seront également fermées : D9, D64 et D1;
- **de 12h00 à 13h30**: la circulation sera neutralisée sur l'A16 dans les deux sens entre la N1 (à hauteur de la commune de Maffliers, et le péage d'Amblainville)
- **de 12h00 à 15h00**, la circulation sera interdite sur :
 - la RD301 en provenance de la N1/A16 (Mours, Champagne-sur-Oise, Persan) dans les deux sens ;
 - la RD4E2 (Champagne-sur-Oise) dans les deux sens ;
 - la RD922 du rond-point du centre commercial du Grand Val à la rue Saint-Roch (Beaumont-sur-Oise) dans les deux sens ;
 - la RD4B1 dès la bretelle de sortie de la RD 301 (Persan) dans les deux sens ;
 - la RD4E3 du rond-point de la RD4 au rond-point d'entrée de l'A16 (Chambly)

 - ***A Champagne-sur-Oise :***
 - Le chemin de halage
 - La DAE2 (embranchement)

 - ***A Mours :***
 - rond-point de la D922 au lieu-dit « Les Poiriers » jusqu'à l'entrée des complexes sportifs situés 44 rue de l'Isle-Adam.
 - route communale du chemin des Marais (du rond-point de la D922 jusqu'à la limite des communes de Mours et l'Isle-Adam).

Un dispositif de sécurité sera appliqué afin d'assurer la sécurité du périmètre pendant toute la durée des opérations et fluidifier la circulation routière. Tous les moyens seront mis en œuvre sur le site et ses abords pour atténuer les effets du tir (poussières, vibrations...).

Ces opérations qui associent les Mairies de Mours, Champagne-sur-Oise, Persan, l'Isle-Adam et Beaumont-sur-oise, le SDIS95, le SAMU, la Gendarmerie Nationale, les gestionnaires de voirie, EDF, Wanty et les services de l'État, seront coordonnées par la Préfecture du Val-d'Oise depuis un poste de commandement installé en mairie de Mours.

Par ailleurs, afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions et en toute sécurité, les communes de Champagne-sur-Oise et Mours ont privilégié 2 points de vue :

- A Champagne-sur-Oise : chemin lieu-dit des Sous-Ramponnes (le parking dédié sera celui du parc municipal, rue De Welwyn)
- A Mours : rond-point de la D922

Il est recommandé de rejoindre ces points de vue avant 11h30.

Toute l'information sur le site internet de la Préfecture <http://www.val-doise.gouv.fr>